

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

VB620 - GANT PU ANTI COUPURE B13 DISTRIBUTION AUTOMATIQUE (144 PAIRES)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 5 (2020)

EN 388: 2016 + A1: 2018 (4X41B)

ANSI/ISEA 105: 2016 Niveau COUPURE (A2) (2016)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

0075/2085/162/12/19/3530

Publié par : CTC

4, rue Hermann Frenkel, 69367, Lyon, Cedex 07, France (0075)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-01-09